

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-75\_2025-DE

Berger  
Levrault

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 05 mai 2025

### Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Mise à disposition de locaux pour le fonctionnement des accueils de loisirs du Val d'Amour  
N°75/2025**

#### Nombre de membres

11

#### Présents

8

#### Représentés

0

#### Excusés

3

#### Votants

8

#### Présents

**Mesdames** Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

**Excusés** Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

#### Absents

Considérant l'arrêté du 22 décembre 2008 portant sur la modification des statuts de la CCVA qui lui confère la gestion des accueils de loisirs sans hébergement sur l'ensemble des temps libres de l'enfant (périscolaire et extrascolaire),

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition de locaux et avenants avec les communes et SIVOM.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Philippe Brochet**  
Secrétaire de séance

